

## BILLETTERIE LES MODES DE RÈGLEMENT

- A l'accueil de La Quintaine, par **chèque** à l'ordre du Trésor Public, en **espèces**, ou par **carte bancaire**
- Sur notre site internet [www.laquintaine.fr](http://www.laquintaine.fr) par **carte bancaire** : rubrique Saison culturelle/Billetterie/Billetterie en ligne (majoration de 0,99 € par billet).
- Par courrier, accompagné d'un chèque à l'ordre du Trésor Public, et d'une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse, à :

Réservation La Quintaine  
Hôtel de ville  
Rue du 11 novembre  
86360 Chasseneuil-du-Poitou

- Réservation par téléphone aux horaires d'ouverture de la salle : confirmez votre réservation en adressant par courrier votre **règlement sous 8 jours** par chèque à l'ordre du Trésor Public, passé ce délai la réservation pourra être annulée.

### **Il est vivement conseillé de réserver vos places à l'avance !**

Les réservations non retirées dans les 8 jours sont remises en vente. Sans réservation, et dans la limite des places disponibles, il est possible d'acheter les billets sur place, une heure avant le spectacle.

Par respect pour les artistes et l'ensemble des spectateurs, **l'accès à la salle peut vous être refusé au-delà de 5 mn de retard après le début de la représentation.**

Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, sauf en cas d'annulation du spectacle.